

## " Mwegni " ou l'étranger pris dans une guerre civile



Dominique Douma (g), auteur du livre "Mwegni".



Une vue de l'assistance au cours de la cérémonie.

Photo : DR

Photo : DR

F.S.L.

Libreville/Gabon

Dans une version rééditée aux éditions Société des écrivains, en France, l'œuvre de Dominique Douma a été présentée au public à l'Institut français de Libreville.

LA médiathèque de l'Institut français de Libreville s'est révélée très étroite à l'occasion de la cérémonie, hier, de dédicace de "Mwegni", œuvre littéraire de

Dominique Douma, artiste-chanteur et également homme de théâtre. Plusieurs personnes avaient effectué le déplacement pour venir découvrir l'histoire de l'étranger pris dans une guerre civile. Dans une version rééditée aux éditions Société des Écrivains, en France, le livre retrace le parcours d'un personnage pendant la guerre civile de Pointe-Noire, au Congo-Brazzaville, en 1962, ayant éclaté à la suite d'un match de football. Le narrateur raconte comment les ten-

sions entre Congolais et Gabonais vont en s'aggravant, jusqu'à l'explosion. Alors qu'il n'a qu'une dizaine d'années, membre de l'ethnie Vili, né de parents gabonais originaires de Mayumba, Dominique Douma va échapper de peu à des représailles. L'année suivante, il est contraint de fuir et de se réfugier au Gabon. C'est là que la musique et le théâtre scolaire vont jouer un rôle déterminant dans ses futurs choix professionnels. Entre le Congo-Brazzaville, le Gabon et la France, l'auteur

revient sur une trajectoire singulière indissociable des troubles de l'époque, entremêlant chronique et peinture d'une vocation artistique qui ne l'a jamais quitté. « Le titre "Mwegni", qui paraphrase Camus, signifie "étranger" en Vili et en Iponu. C'est déjà symbolique d'une philosophie de refus d'un monde en perdition, la disparition de l'humanité Bantu. Un refus comme chez Tchicaya U'Tamsi de cette histoire triste de l'Afrique, qui ne vient pas de l'ailleurs mais

d'une crise de notre propre monde», explique Dominique Douma. Et de noter la similitude avec des auteurs comme Modiano, Yves Berger. « Il me semble que cette œuvre peut se lire comme la tragédie de l'enfance violée, du voisinage des peuples toujours en conflits comme le montre les guerres qui ont secoué le 20e siècle», pense l'homme de lettres, Rufin Boudjala. Ajoutant que dans ce roman, Dominique Douma interroge la violence qui rend un homme étranger au culte

des nations, étranger à soi-même, comme ces écrivains portant le drame qui divise les peuples. Dans son livre, l'homme de théâtre relève également le rôle du cargo qui transportait les réfugiés de Pointe-Noire à Libreville. Cargo qu'il qualifie d'embarcation polysémique, et qui montre, selon lui, la puissance créatrice d'un écrivain, pour qui le voyage en bateau est un voyage dans des mondes ténébreux de notre histoire et le cheminement vers le monde initiatique.

## On écrit à Makaya ...

« ... **JUSQUE-LÀ**, ni le ministre, ni le recteur, encore moins les enseignants et les étudiants ne peuvent dire que l'année académique 2018-2019 a véritablement démarré dans le Supérieur public. Pourquoi ? Qu'est-ce qui est à l'origine de ce retard à l'allumage ? Seul Monsieur le ministre de l'Enseignement supérieur a la réponse claire, nette et précise... ». Ainsi s'exprimait « Makaya » dans son billet N°12950 du mercredi 20 février 2019.

Le quotidien l'Union s'est saisi d'une question vraie pour lui apporter une réponse fautive, parce qu'il a

couvert la quasi-totalité des Conseils d'administration pendant deux mois dans les trois bassins académiques de Libreville, d'Owendo et de Franceville, et qu'il connaît toute l'espérance que la société universitaire fonde dans ce nouvel univers dont il attend impatientement la mise en place. Pour avoir de bout en bout accompagné ces travaux qui ont, pour la plupart, duré des journées entières, « Makaya », à travers ses reporters, devrait savoir que ce processus de désignation des Recteurs des universités et des Directeurs généraux des

grandes écoles émane du décret 00216/PR/MESRSFC du 28 juillet 2017, fixant la procédure de désignation des Chefs d'établissements publics d'enseignement supérieur, et de l'arrêté 001/MESRS/CABM du 23 janvier 2018, qui ont été adoptés avant l'arrivée de Monsieur Moukagni-Iwangou, mais auxquels il a donné suite, au nom de la continuité de l'Etat. Cette démarche a pour principaux avantages de légitimer les nouveaux responsables par leurs pairs, de prôner la bonne gouvernance universitaire et d'impliquer tous les échelons à la décision.

La restitution dans les faits de ces deux textes précurseurs invite à noter qu'après la tenue des Conseils d'administration, les candidats porteurs des trois meilleurs projets institutionnels sont présentés en Conseil interministériel pour validation, puis en Conseil des ministres pour nomination. Sitôt après le travail des Conseils d'administration, la présentation des trois meilleurs candidats au Conseil interministériel a été faite par un rapport du 21 août 2018. Les nominations restent à la discrétion de l'autorité compétente. Témoin quotidien de l'actualité nationale, le journal

l'Union sait que le temps des réponses arrive, avec l'autorité investie du pouvoir de nomination aux emplois supérieurs, c'est-à-dire le président de la République. Dans cette attente, la presse nationale qui a l'exclusivité, a été invitée à la sortie d'une réunion au terme de laquelle le ministre et les chefs d'établissements se sont convenus du calendrier de lancement de l'année académique 2018-2019, qui a bel et bien démarré dans les universités et les grandes écoles du Gabon.

Bien mieux, pour fixer le cap sur la vision de la nouvelle université, la dernière réunion en date a abouti à la convocation prochaine des Conseils d'administration pour statuer sur la gestion de l'exercice 2017-2018.

Il reste que sur le terrain, des contrariétés se révèlent.

Il va ainsi des droits pédagogiques prélevés en sus des frais d'écologie dans certains départements. Après recoupement, qu'il faut prendre le temps d'éprouver, une note circulaire ventilée dans tous les établissements a mis fin à cette pratique.

Il va autant du chevauchement des programmes, entre les enseignements restant à achever au titre de l'année académique

précédente, et le démarrage effectif des nouveaux programmes. Non imputable au titulaire actuel du portefeuille de l'Enseignement supérieur, le journal l'Union sait que cette situation résulte des difficultés cumulées avant l'arrivée de celui qu'il a visiblement choisi de mitrailler. En invitant "Makaya" à ne pas se faire le porte-voix

des crispations politiques, qui doivent rester dans leur arène, Monsieur Moukagni-Iwangou, comme il le fait toujours depuis qu'il est à l'ouvrage, reste disponible à répondre à toute sollicitation de la presse, qu'il recevra au terme de l'entier processus de ces Conseils d'administration".

## Réponse de Makaya

QU'EST-CE qu'on a ri à gorge déployée en parcourant la réponse de l'"ami". Moi, Makaya, professeur, là-bas à l'UOB, c'est nul. En plus hors sujet, ça mérite ce que vous savez. A la rigueur, 2/20... Venons-en au sujet du jour. Franchement, le ministère de l'Enseignement inférieur - oh pardon, supérieur ! - veut balader qui ? Et pourtant, le sujet posé est clair comme l'eau de roche : la rentrée académique est-elle effective ou pas ? L'aviez-vous lu et compris ? Peut-être à l'envers. On nous a appris que quand on manque d'arguments, la sagesse recommande qu'on se taise. Et ça évite de brasser du vent et le ridicule. Si vous ne maîtrisez pas l'art de la dissertation, il aurait été plus sage, à mon humble avis, de ne point traiter du sujet et de choisir plutôt la contraction de texte. Là, sans doute, vous ne seriez pas tombé dans la gadoue. Mais, là, là, là, non seulement vous faites dans la diversion, mais en plus vous nous servez par terre du navet. Et c'est dommage pour des gens qui nous ont séduit par leur art oratoire. Finalement, entre ce qu'on dit et ce qu'on doit faire, le fossé est abyssal. Allez et sans rancune quoi...

